

Chargé de la médiation scientifique et des réseaux sociaux

I - IDENTIFICATION DU POSTE

<p>Corps : Ingénieur d'Etudes Catégorie : A Nature du concours : Concours réservé Branche d'activité professionnelle - BAP : F Emploi type : Chargé de médiation scientifique Nombre de poste(s) offert(s) : 1 Localisation du poste : Observatoire de Paris Direction de la Communication 5, Place Janssen 92190 MEUDON</p>
--

II - DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

Dans le cadre de sa mission de diffusion des connaissances, la Direction de la communication de l'Observatoire de Paris coordonne les différentes actions, accueils, services et dispositifs destinés aux publics ; elle organise de nombreuses manifestations et expositions in situ ou hors les murs, ainsi que des visites des trois sites de l'établissement plusieurs fois par semaine, à destination de tout public (groupe, scolaires...). Ses activités recouvrent également une mission de communication institutionnelle : elle pilote notamment le site web de l'établissement, et mène une politique de relations presse active.

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de la communication de l'Observatoire de Paris, le chargé de médiation scientifique et de réseaux sociaux a pour mission de mettre en œuvre la politique de diffusion des savoirs et d'en piloter les projets sur le site de Meudon. Il est d'autre part chargé de mettre en place une stratégie de positionnement et de présence numérique de l'établissement sur les réseaux sociaux, une stratégie de veille et d'actions sur les différents médias sociaux en ligne.

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES

<p><u>Missions visites</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer, coordonner, animer le groupe des guides volontaires des visites de l'établissement, notamment avec la mise en place de session de formations • Organiser et assurer les visites hebdomadaires de l'Observatoire de Paris sur son site de Meudon, et sur le site de Paris en cas d'absence du guide • Veiller au maintien en parfait état des éléments d'exposition permanente et dispositifs de médiation scientifique sur le site de Meudon • Exploiter et proposer des évolutions des expositions permanentes. • Assurer la promotion du site de Meudon et son développement en matière de visiteurs
<p><u>Missions médiation scientifique</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser des outils pédagogiques y compris numériques (fiches et dossiers pédagogiques, jeux, guides, etc.) • Concevoir, organiser, animer des opérations à caractère scientifique et des interventions pédagogiques pour le grand public, les scolaires et les personnels internes : journées portes ouvertes, soirées/journées d'observation du ciel, expositions, cycle de conférence et en assurer la communication • Constituer, coordonner, animer les équipes de volontaires et de techniciens logistiques lors des opérations événementielles • Assurer le suivi des réservations du public aux différents événements. • Encadrer l'intervention de prestataires externes (cahier des charges, demande de devis, suivi du budget...)

<u>Missions réseaux sociaux</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et conduire le déploiement du projet « stratégie médias sociaux » de l'établissement • Mettre en œuvre la « stratégie médias sociaux », en alimentant et animant quotidiennement les différents supports selon la ligne éditoriale définie • Suivre la e-réputation de l'établissement.
<u>Missions suivi de l'activité</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des indicateurs d'évaluation (bilan annuel des actions et de leur impact) • Etablir et développer les contacts avec les réseaux professionnels dans le domaine pédagogique et scientifique au niveau national et international. • Assurer une veille dans les nouveaux moyens de médiation scientifique (numérique, muséologie...) • Mettre en place des outils de pilotage et de bilans, contrôle et analyse les résultats

III - COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

SAVOIR	<ul style="list-style-type: none"> • Solide expérience dans le domaine de la médiation scientifique, tant dans la conception de supports que dans l'animation auprès de publics variés • Solide connaissance des réseaux sociaux • Connaissance des supports de communication, leurs domaines d'application, leur efficacité • Connaissance de base des techniques complémentaires liées à la communication (imprimerie, audiovisuel, base de données documentaires, multimédia, PAO...) • Connaissance générale de la réglementation utile à l'activité (marchés publics, propriété intellectuelle, droit à l'image,...) • Maîtrise des outils d'évaluation, de mesure d'impact.
SAVOIR - FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques de l'expression orale et de l'animation devant un public varié • Bon niveau d'anglais écrit et oral • Maîtriser l'utilisation des réseaux sociaux
APTITUDE / QUALITE	<ul style="list-style-type: none"> • Sens aigu du contact avec des publics variés • Sens de l'organisation et de la planification • Aptitude à la conduite de gestion de projet • Sens du travail en équipe, esprit de collaboration et de coordination • Aptitude à travailler dans l'urgence • Autonomie • Capacité d'initiative • Capacité de coordination et d'encadrement

IV - POSITION DANS L'ORGANISATION

Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité de la Directrice de la communication de l'Observatoire de Paris.
Relations internes :	Avec l'ensemble des services et départements de l'Observatoire de Paris.
Relations externes :	En lien direct avec l'ensemble des partenaires institutionnels (centre de recherche, laboratoires, agences spatiales, associations...) et prestataires externes (graphistes, scénographes...).

V - CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Lieu de travail :	Affectation : Observatoire de Paris, site de Meudon (92)
Particularités ou contraintes du poste :	Travail possible ponctuellement de nuit et le week-end

VI - ELIGIBILITE DES CANDIDATS AUX RECRUTEMENTS RESERVES DE PERSONNELS I.T.R.F.

Présentation générale

L'objectif de ce dispositif est de **permettre aux agents non titulaires remplissant certaines conditions de service et exerçant dans les services centraux ou déconcentrés, établissements publics ou autorité publique relevant du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche d'accéder à l'emploi titulaire dans certains corps de fonctionnaires par la voie de recrutements spécifiques.**

Ne peuvent se présenter à un recrutement réservé que les personnels qui avaient la qualité d'agent contractuel de droit public, en fonction ou en congés (prévus par le décret n°86-83 du 17 janvier 1986) au 31 mars 2011 ou dont le contrat a cessé entre le 1er janvier et le 31 mars 2011.

Eligibilité

Sont éligibles aux recrutements réservés les personnels non titulaires suivants :

- Les personnels qui remplissent les conditions d'accès au CDI au 13 mars 2012 avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet (conditions définies aux articles 8 et 9 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012).
- Les personnels bénéficiant d'un CDI avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet à la date du 31 mars 2011 (sur le fondement des articles 4 ou 6,1er alinéa de la loi du 11 janvier 1984 dans sa rédaction antérieure à la loi du 12 mars 2012 ou du I de l'article 34 de la loi du 12 avril 2000).
- Les personnels bénéficiant d'un CDD avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet à la date du 31 mars 2011, pour répondre à un besoin permanent de l'administration (sur le fondement des articles 4, ou 6,1er alinéa de la loi du 11 janvier 1984. Au moins deux années de services publics effectifs en équivalent temps plein doivent avoir été accomplies dans les quatre ans précédant le 31 mars 2011 et au moins quatre années doivent avoir été accomplies à la date de clôture des inscriptions).
- Les personnels bénéficiant d'un CDD avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet à la date du 31 mars 2011, pour répondre à un besoin temporaire (sur le fondement des articles 3, 9e alinéa ou 6,2e alinéa de la loi du 11 janvier 1984. Au moins quatre années de services publics effectifs en équivalent temps plein doivent avoir été accomplies dans les cinq ans précédant le 31 mars 2011).

Conditions d'ancienneté

Les candidats doivent justifier d'une certaine ancienneté de service auprès du même employeur.

Pour en savoir plus sur ces conditions, vous pouvez vous reporter à la circulaire de la fonction publique sur le lien ci-dessous :

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/07/cir_35567.pdf

VII - CALENDRIER DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

- ouverture des inscriptions : mardi 31 mars 2015 (12h00)
- clôture des inscriptions : mardi 28 avril 2015 (12h00)
- date limite d'envoi des dossiers d'inscriptions : mardi 28 avril 2015 (le cachet de la poste faisant foi)
- inscription en ligne sur le site : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf
- prise de fonctions du lauréat du concours :
catégorie A : lundi 16 novembre 2015

Pour toute demande d'information concernant les concours ITRF :
bureau des concours de l'Observatoire de Paris : 01 40 51 20 22 / 23 03
bureau.concours@obspm.fr